

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007021**

**Signataire : EG/ED/NH**

**OBJET : Déclaration de travaux relative au remplacement des menuiseries extérieures de la bibliothèque Henri Michaux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 422-1 et suivants du code de l'urbanisme

Considérant qu'il y a lieu de remplacer les menuiseries extérieures afin d'assurer une meilleure sécurisation de l'équipement cité en objet

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

Article unique : Autorise monsieur le maire à signer et à déposer le dossier de déclaration de travaux pour la bibliothèque Henri Michaux.

Le Maire